

# PROPOSITION TECHNIQUE & FINANCIERE

Missions INFOS et DIAG

29, rue Victor Hugo  
LUYNES (37)



*Offre 25-E061 - 15/05/2025*

## CLIENT

|                      |                                              |
|----------------------|----------------------------------------------|
| <b>NOM</b>           | Groupe PICHET                                |
| <b>ADRESSE</b>       | 20-24, Avenue de Canteranne<br>33 600 PESSAC |
| <b>INTERLOCUTEUR</b> | M. Damien BUQUET                             |

## ECR ENVIRONNEMENT

|                                    |                                                                              |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>SIEGE SOCIAL</b>                | ECR ENVIRONNEMENT GROUPE – Siège social                                      |
| <b>ADRESSE</b>                     | ZA KERHOAS II – 2 rue André Ampère<br>56260 LARMOR PLAGE                     |
| <b>REPRESENTANT LEGAL</b>          | M. RICHARD Stephane                                                          |
| <b>AGENCE EN CHARGE DE L'ETUDE</b> | ECR Environnement Ouest<br>Agence de Tours                                   |
| <b>ADRESSE</b>                     | 5, rue de la Briaudière<br>37 510 BALLAN-MIRE                                |
| <b>TELEPHONE</b>                   | 02 47 46 30 79                                                               |
| <b>MAIL</b>                        | <a href="mailto:tours@ecr-environnement.com">tours@ecr-environnement.com</a> |

### Rédacteur



Ayano KAWAMOTO  
Chargé d'Affaires

**Siège social**

2, rue André Ampère  
56 260 LARMOR PLAGE  
Tél : 02 97 87 41 21  
Fax : 02 97 87 42 52

[www.ecr-environnement.com](http://www.ecr-environnement.com)

## I. CONTEXTE ET ATTENTE DU CLIENT

- *Contexte de la demande (Projet d'aménagement de lotissement)*
- Zone d'étude
  - Nom : **Institut Médico Educatif – Association LES ELFES**
  - Adresse : **29-33 rue Victor Hugo LUYNES (37)**
  - Reference cadastrale : **BA 0174 et 0176**
  - Surface : **environ 18 000 m<sup>2</sup>**
  - Propriétaire/Exploitant : **Association LES ELFES**
- *Projet de construction d'habitations collectives*
- *Diagnostic de l'état de la qualité des sols*

## II. DONNEES DISPONIBLES POUR L'ETABLISSEMENT DE L'OFFRE

- Documents transmis par le client
  - *Plan d'ensemble*
  - *Plan répartition logements*
  - *Repérage sur cadastre*
- *Consultation BASIAS/BASOL/SIS : zone d'étude non comprise dans un site recensé*

## III. VISITE DU SITE

- Visite non réalisée pour l'établissement de cette offre
- Description des installations
  - *Zone enherbée*
  - *Vraisemblablement, bâtiments d'habitation*
- Mesures de sécurité à prendre immédiatement
  - *Sans objet (site non visité)*

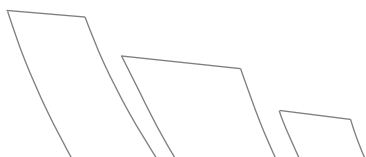
## IV. OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Reconstituer l'histoire des activités et des pratiques environnementales susceptibles d'avoir pu générer une pollution au droit de la zone d'étude
- Identifier les voies de transfert potentiel de pollution et les enjeux sanitaires et environnementaux à protéger
- Concevoir un programme prévisionnel d'investigations
- Evaluer l'impact des activités passées sur la qualité des sols au droit de sources potentielles de pollution préalablement identifiées

## V. PRESTATIONS REALISEES SELON LA NORME NF X31-620 DE DECEMBRE 2021

### PRESTATION GLOBALE

- INFOS : Réalisation des études historiques, documentaires et de vulnérabilité afin d'élaborer un schéma conceptuel et, le cas échéant, un programme prévisionnel d'investigations
- DIAG : Mise en œuvre d'un programme d'investigations et interprétation des résultats.



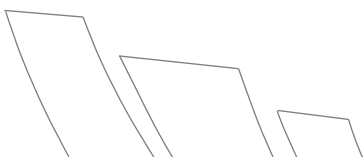
**PRESTATIONS ELEMENTAIRES**

- A100 : Visite de site
- A110 : Etudes historique, documentaire et mémorielle
- A120 : Etude de vulnérabilité des milieux
- A130 : Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations
- A200 : Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols
- A270 : Interprétation des résultats des investigations

**VI. METHODOLOGIE ET NORMES**

ECR Environnement garantit la bonne exécution de ses prestations à savoir conformément à la présente offre technique, aux règles de l'art et aux normes en vigueur.

- Note ministérielle du 19 avril 2017 et guide de la méthodologie nationale relative aux sites et sols pollués ;
- Norme NF X31-620-1 - Décembre 2021 : Qualité du sol - Prestations de services relatives aux sites et sols pollués - Partie 1 : Exigences générales ;
- Norme NF X31-620-2 - Décembre 2021 : Qualité du sol - Prestations de services relatives aux sites et sols pollués - Partie 2 : Exigences dans le domaine des prestations d'études, d'assistance et de contrôle ;
- Réalisation de DT/DICT conformément aux articles R. 554-19 à 38 du Code de l'Environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages ;
- Missions A100 à A130 et A200 à A270
  - Guide ministériel « diagnostics des sites et sols pollués » d'avril 2023
- Missions A110 et A120
  - Norme NF ISO 18400-202 : Qualité du sol - Échantillonnage - Partie 202 : investigations préliminaires
- Mission A130
  - Norme NF ISO 18400-101 : Qualité du sol - Échantillonnage - Partie 101 : cadre pour la préparation et l'application d'un plan d'échantillonnage
- Mission A200
  - Norme NF ISO 18400-105 : Qualité du sol - Échantillonnage - Partie 105 : emballage, transport, stockage et conservation des échantillons
  - Norme NF ISO 18400-106, Qualité du sol - Echantillonnage - Partie 106 : Contrôle de la qualité et assurance de la qualité
  - Norme NF ISO 18400-107, Qualité du sol - Echantillonnage - Partie 107 : Enregistrement et notification
- Mission A260
  - Guide BRGM « Guide de caractérisation des terres excavées dans le cadre de leur réutilisation hors site en technique routière et dans des projets d'aménagement ». Rapport final BRGM-RP-62856-FR



## VII. DESCRIPTIF TECHNIQUE

### VISITE DE SITE (A100)

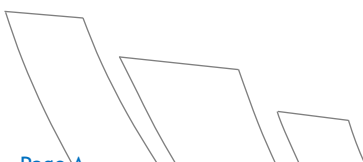
- En parallèle de l'étude historique, réalisation d'une visite de site avec un relevé complet des ouvrages et structures présentes sur le site et les sources de pollution éventuelles. Ces éléments seront inventoriés sur un plan du site qui sera fourni dans le rapport.
- Lors de la visite, un questionnaire de visite sera complété d'après les thématiques suivantes :
  - Le site et son environnement (abords du site afin de déterminer les usages et les milieux d'exposition pouvant être impactés par une potentielle pollution),
  - Les activités sur le site,
  - La description de la zone d'étude,
  - Les milieux susceptibles d'être pollués (eau, air, sols),
  - Un listing des personnes à rencontrer,
  - Le témoignage des personnes rencontrées,
  - Les préconisations de mise en sécurité du site (activité, condition de stockage, ...)
  - Les préconisations de contrôle de la qualité des milieux.
- Au préalable de la visite sur site, ECR Environnement prendra contact avec le maître d'ouvrage afin de définir les modalités d'accès ainsi que les éventuelles personnes à contacter (Mairie, usagers du site, ...).

### ETUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE (A110)

- Au regard des données recueillies, l'étude documentaire permettra de restituer l'historique d'un site ainsi que des activités qui s'y sont exercées.
- Les bases de données consultées seront les suivantes :
  - Documents internes à ECR Environnement ;
  - Documents d'urbanisme disponibles en mairie ;
  - Données disponibles aux archives départementales ;
  - Inventaire National des sites et sols pollués, BASOL ;
  - Inventaire National des anciens sites industriels, CASIAS ;
  - Archives de la DREAL ;
  - Photographies aériennes - IGN ;
  - Etc.
- Les différentes activités successives, potentiellement polluantes, seront recensées sur un plan de localisation. Un listing des produits et polluants utilisés sera réalisé afin de déterminer les risques pour les différents milieux.

### ETUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX (A120)

- Cette étude vise à définir le contexte environnemental et à évaluer la sensibilité du milieu naturel et sa vulnérabilité vis à vis des pollutions, permettant de définir ainsi les voies de transfert et les cibles potentielles.
- Les bases de données consultées sont les suivantes :
  - Documents internes à ECR Environnement ;



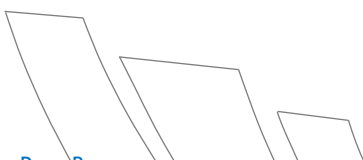
- Banque de données du sous-sol - site Infoterre, BRGM ;
  - Base de données relative à la qualité des sols - BRGM, 2008 ;
  - Carte géologique au 1/50 000<sup>ème</sup> - BRGM ;
  - Carte topographique au 1/25 000<sup>ème</sup> - IGN ;
  - Données météorologiques - Météo France ;
  - Etc.
- ECR Environnement réalisera un inventaire des enjeux environnementaux sur et à proximité du site d'étude afin de déterminer la sensibilité des milieux (topographie, géologie, puits, captage d'eau, zone de protection réglementaire ou d'inventaire, ...), les potentialités de transfert des pollutions vers les milieux et les enjeux à protéger (populations, usages, ressources, ...).

#### PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTIGATIONS (A130)

- A l'issue de l'étude historique et documentaire, ECR Environnement proposera un programme prévisionnel d'investigations adapté aux caractéristiques du site. Cette démarche vise à éviter la réalisation d'investigations inappropriées qui peuvent s'avérer coûteuses, inadaptées voire dangereuses.
- Les investigations seront détaillées (nombre de sondages, analyses, ouvrages à mettre en place) et un plan provisoire sera proposé. Ce dernier sera discuté en concertation avec le Maître d'Ouvrage.
- Ce programme d'investigation prévisionnel pourra être revu à l'issue de l'étude historique et documentaire, en cas de mise en évidence de sources potentielles de pollution. Le cas échéant, un devis actualisé vous sera transmis.

#### INVESTIGATIONS SUR LES SOLS (A200)

- Programme :
- Nombre de sondages : **18**
  - Profondeur : **2**
  - Méthode : **tarière mécanique**
  - Implantation : à définir en fonction de la visite de site (présence de sources potentielles de pollution ou non) et/ou selon un maillage régulier au droit des futures habitations
- Méthodologie :
- Référencement GPS des sondages / cotation des sondages en X, Y, Z
  - Lithologies et échantillons de sols associés soigneusement reportés sur une fiche de prélèvement (annexée au rapport)
  - Inspection des terrains rencontrés afin de détecter d'éventuels constats organoleptiques (odeur inhabituelle, couleur suspecte, éléments différents de la matrice principale) pouvant orienter le programme analytique
  - Réalisation de mesures semi-quantitatives des composés organiques volatils (COV) à l'aide d'un PID (Photo-ioniseur). Les informations obtenues permettront d'orienter le programme analytique.
  - Protocole d'échantillonnage :
    - En l'absence de constat organoleptique de pollution : prélèvements réalisés par couche lithologique et sur une épaisseur ne dépassant pas un mètre ;
    - En cas de constat organoleptique de pollution : Isolement des couches susceptibles de présenter une pollution (texture, couleur anormale, indices PID, ...). Prélèvements des échantillons de la couche incriminée ainsi que des couches sus et sous-jacentes.



- Utilisation de gants jetables à usage unique, afin d'éliminer tout risque de contamination croisée entre les échantillons de sol.
  - Echantillons de sols conditionnés, étiquetés (nom du projet, date de prélèvement) et stockés à l'abri de la lumière et à basse température (caissons isothermes) avant envoi par transport express au laboratoire d'analyses. Enregistrement des échantillons conforme à la Norme NF ISO 184000-107.
  - Opérations de manipulation des échantillons (prélèvement, conditionnement, envoi) conforme à la norme AFNOR NF ISO 18400-102 de décembre 2017.
- Gestion des excédents de matériaux :
- Matériaux non impactés remis proprement sur site après accord de l'exploitant
  - Matériaux impactés conditionnés et évacuer par nos propres moyens en filière agréée
  - Matériaux impactés conditionnés dans un big-bag sur palette et stockés dans un endroit adéquat (non gênant, non dangereux...) et balisé en accord avec l'exploitant. Des mesures seront réalisées à l'aide d'un détecteur à photo ionisation (PID) sur les matériaux stockés en big-bags. Un échantillon moyen sera réalisé pour une demande de Certificat d'Acceptation Préalable (CAP) auprès du biocentre le plus proche. Le big-bag sera évacué le plus rapidement possible à réception du CAP.

■ Programme d'investigation prévisionnel :

| Sondage  | Source                    | Polluant potentiel                                                                                 | Profondeur | Analyse           |
|----------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------|
| S1 à S18 | Apport de terres exogènes | Hydrocarbures, métaux, composés volatils dans les horizons de surface entre 0 et 2 m de profondeur | 2 m        | Pack ISDI + 8 MTX |

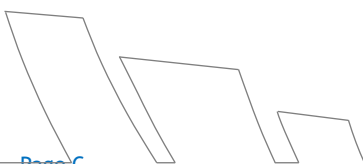
■ Programme analytique :

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 12 | <b>ETM</b> : Eléments traces métalliques sur brut (As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Zn)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 22 | <b>Pack ISDI</b> : Critères d'acceptation définis par l'arrêté du 12/12/2014, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Sur sol brut</u> : matière sèche, hydrocarbures C10-C40, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), hydrocarbures aromatiques monocycliques (BTX), polychlorobiphényles (PCB), carbone organique total (COT), test de lixiviation EN 12457-2 (L/S = 10, 1x 24h)</li> <li>- <u>Sur éluât</u> : métaux et métalloïdes (As, Ba, Cd, Cr, Cu, Hg, Mo, Ni, Pb, Sb, Se, Zn), chlorures, fluorures, sulfates, indice phénol, carbone organique total (COT), fraction soluble</li> </ul> |

### INTERPRETATION DES RESULTATS (A270)

Les résultats analytiques des échantillons seront comparés, à titre indicatif, aux valeurs de référence utilisées par la profession et applicables au site.

| Milieux | Valeurs de référence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sols    | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Eléments traces métalliques : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gamme de valeurs couramment observées dans les sols "ordinaires" de toutes granulométries » (source : INRA Orléans),</li> <li>○ Composition géochimique d'un échantillon témoin prélevé dans l'environnement proche du site hors influence de l'activité du site et de toute autre influence anthropique passée,</li> </ul> </li> <li>■ Autres substances : notre interprétation s'appuiera sur le constat de présence/absence d'anomalie en référence à des teneurs inférieures ou supérieures aux limites de quantification du laboratoire et aux autres teneurs mises en évidence sur le site.</li> </ul> |



| Milieux                             | Valeurs de référence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Terres excavées ou à excaver</b> | <p>A titre indicatif, les teneurs seront comparées aux valeurs limites figurant dans l'arrêté du 12 décembre 2014 fixant les critères à respecter pour une acceptation des matériaux en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).</p> <p>Ces critères de comparaison ne sont qu'indicatifs, la définition de l'exutoire aux matériaux ne pouvant être établie que selon les critères spécifiques au centre de traitement pressenti figurant dans son arrêté d'autorisation d'exploitation.</p> |

- A l'issue des investigations, un schéma conceptuel sera établi sur la base des différents aménagements actuels et futurs, des pollutions inventoriées, des enjeux environnementaux et sanitaires de la zone d'étude et des milieux environnants.

## VIII. EQUIPE PROJET

- Superviseur : **Ayano KAWAMOTO**, chargé d'affaires, 10 ans d'expérience en sites et sols pollués
- Chef de projet : **Pierre-François VITTOZ**, chargé d'études, 4 ans d'expérience en sites et sols pollués
- **M. VITTOZ** sera votre interlocuteur principal.

## IX. PRESTATION SOUS-TRAITEES

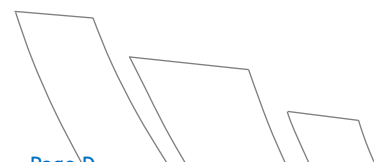
- Analyses en laboratoire accrédité : **AGROLAB**
- Réalisation des sondages, en notre présence : **ECR Environnement (service Géotechnique) ou GEOLTECHNIC**

## X. MODALITES DE REALISATION DES PRESTATIONS

### PLANNING PREVISIONNEL

| Prestations \ Semaine                                                   | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|-------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commande/Envoi de l'accusé de réception de commande                     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Etude historique et documentaire et visite de site                      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Établissement de l'analyse des risques, préparation du chantier et DICT |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Investigations de terrain                                               |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Analyses en laboratoire accrédité                                       |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Interprétation des résultats                                            |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rédaction et remise du rapport                                          |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

- En cas d'imprévu, nous nous engageons à vous informer dans les plus brefs délais des possibles conséquences contractuelles, changements de planning ou autres.
- Un planning définitif vous sera fourni joint à l'accusé de réception de cette offre.



**DELIVRABLES**

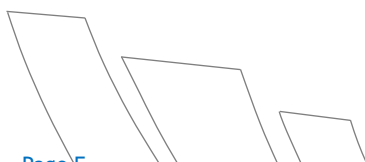
- Des comptes-rendus intermédiaires vous seront transmis par mail pour vous informer de l'avancement de la prestation, notamment :
  - A la réception de la commande
  - A l'issue des investigations sur site
  - A la réception des résultats d'analyse
- Pour cette mission, un rapport de synthèse sera transmis par mail à l'issue de la prestation (version reproductible, format PDF). Il comprendra :
  - L'ensemble des informations et des documents collectés au cours de l'étude historique, environnementale et mémorielle ;
  - La description de la stratégie d'investigation ;
  - La description des investigations de terrain : implantation des sondages, coupes lithologiques, conditions de prélèvements des échantillons, observations organoleptiques, etc. ;
  - Les résultats des analyses, présentés sous forme de tableaux synthétiques et comparaison des résultats avec les valeurs de référence ;
  - Le schéma conceptuel : définition des sources de pollution, établissement des milieux de transfert et leur caractéristiques, définition des enjeux à protéger (populations riveraines, les usagers des milieux et de l'environnement, les milieux d'exposition...) ;
  - Tous les documents relatifs à l'étude seront présentés en annexe avec le support cartographique, fiches de prélèvement et coupes lithologiques, bordereaux d'analyses, etc.
  - Les conclusions et recommandations sur les pollutions concentrées identifiées et la gestion éventuelle de ces dernières si nécessaire.
- A votre demande, une version projet du rapport pourra vous être transmise.

**REUNION**

- A ce stade, aucune réunion n'est comprise dans la présente proposition

**XI. ORGANISATION QHSE****PREPARATION ET IMPLANTATION**

- Préalablement à l'intervention, les DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) seront réalisées et transmises aux différents concessionnaires de réseaux aux abords du site.
- Les sondages seront ensuite implantés, selon les étapes suivantes :
  - Consultation des plans des concessionnaires de réseaux souterrains ;
  - Reconnaissance visuelle ;
  - Repérage de réseaux enterrés à l'aide de matériel de détection adapté.
- Avant le démarrage des investigations, une analyse des risques présentant la nature des risques encourus et les mesures préventives mises en place (EPI, EPC, ...) sera rédigée par ECR Environnement puis présentée à l'ensemble du personnel intervenant.
- Un plan d'implantation prévisionnel vous sera transmis avant le début de notre intervention



- L'équipe technique d'ECR Environnement sera constituée d'un chargé d'études spécialisé dans les sites et sols pollués accompagné d'une équipe de forage (prestataire externe). Les mesures de sécurité mises en œuvre lors de nos interventions seront les suivantes :
  - Port des équipements de protection individuelle (casque, gants, lunettes, chaussures de sécurité, vêtements de chantier, ...)
  - Détection des composés volatils sur site à l'aide d'un PID ;
  - Formation du personnel à l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ;
  - Formation du personnel Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ;
  - Balisage de la zone d'intervention ;
  - Maintien de la propreté du site.

#### INDEPENDANCE ET IMPARTIALITE

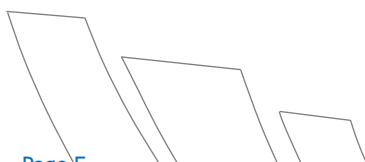
- ECR Environnement s'engage à exercer ses missions avec objectivité, sans être influencé par des intérêts personnels ou commerciaux et dans le respect de la primauté des intérêts des clients.
- ECR Environnement assure à ses clients l'absence de liens juridiques, capitalistiques ou commerciaux pouvant présenter un risque de conflit d'intérêt.
- Afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt dans la conduite des études, et conformément aux exigences de la norme NF X31-620-1, ECR Environnement s'engage :
  - Pour toute consultation relative à des missions couvrant des domaines différents parmi les domaines A, B et C ou B, C et D, à informer le donneur d'ordre des risques qu'il encourt à confier ces missions à un même prestataire ;
  - Dès la consultation, et dans le cas où nous aurions réalisé une prestation AMO Etudes ou AMO Travaux et XPER, à informer le donneur d'ordre des risques de conflit d'intérêt à nous confier une mission complémentaire ;
  - Sauf demande expresse du client, à ne pas proposer de prestations couvrant des domaines différents, parmi les domaines A, B et C ou B, C et D, pour un même projet.

#### CONFIDENTIALITE

- ECR Environnement s'engage à exercer son activité dans le respect de la confidentialité des informations. Ainsi, tout employé s'interdit de communiquer à des tiers tout renseignement concernant les affaires dont il a la charge.
- Les informations collectées dans le cadre des études menées par ECR Environnement sont strictement confidentielles et ne seront divulguées sans l'accord préalable du client, sauf en cas d'obligation légale

#### ENGAGEMENT QUALITE

- L'ensemble de notre étude est réalisé conformément à la note ministérielle du 19 avril 2017 et au guide de la méthodologie nationale relative aux sites et sols pollués – V1 (Avril 2017).
- ECR Environnement s'engage à être à l'écoute du client afin de lui fournir la meilleure réponse à ses besoins, en fonction de l'état de l'art et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- ECR Environnement s'engage à fournir une prestation de qualité suivant la norme NF X31-620 conforme à la description effectuée, respectant les délais indiqués et permettant de répondre « professionnellement » aux attentes du client. Notre expérience dans le domaine permet de garantir le bon déroulement des différentes missions proposées.
- Notre Plan d'Assurance Qualité (PAQ) est disponible sur demande. Ce document décrira les mesures prévues pour garantir la qualité de la prestation en termes d'organisation interne, de gestion des écarts/réclamations, de suivi de



nos sous-traitants et l'application stricte des procédures internes de vérification technique et de validation des études.

- ECR Environnement est membre de l'UCIE (Union des Consultants et Ingénieurs en Environnement). Ce réseau d'experts en sites et sols pollués, intervient dans différents groupes de travail et commissions au niveau ministériel et institutionnel pour l'élaboration de textes réglementaires et méthodologiques en vigueur. ECR Environnement sait s'appuyer sur les connaissances et savoirs faire des différents membres pour guider et enrichir ses pratiques.

## XII. LIMITES DE PRESTATION

- Cette prestation ne comprend pas :
  - L'analyse et le prélèvement de macro-déchets ou sols potentiellement amiantés ou en contexte pyrotechnique, ceci étant exclu de la norme NF X31-620 et relevant d'entreprises spécialisées ;
  - L'analyse et le prélèvement des milieux autres que « sol » (eaux superficielles, sédiments, eaux souterraines, gaz du sol) ;
  - Le plan de gestion ;
  - Le suivi de travaux de dépollution.
- A noter que le client doit fournir l'accessibilité du site à notre équipe d'intervention sans quoi nous ne pourrions assurer ni le bon déroulement de la prestation ni le respect du planning initialement convenu.
- Toute demande complémentaire pourra faire l'objet d'un avenant à cette proposition.

## XIII. DONNEES A NOUS FOURNIR A LA COMMANDE

- Plan des réseaux du site ;
- Tout document ou information sur le repérage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le périmètre des investigations ;
- Terrassements prévus lors des travaux d'aménagement, notamment la localisation et profondeur des terres à excaver pour raisons de génie civil.

## XIV. PROPOSITION FINANCIERE

- Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/13bm2l>
- Proposition financière présentée page suivante
- L'acceptation de la proposition financière jointe fait office de délégation à la société ECR ENVIRONNEMENT pour la réalisation des DT/DICT conjointes (Demande de projet de Travaux/Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

